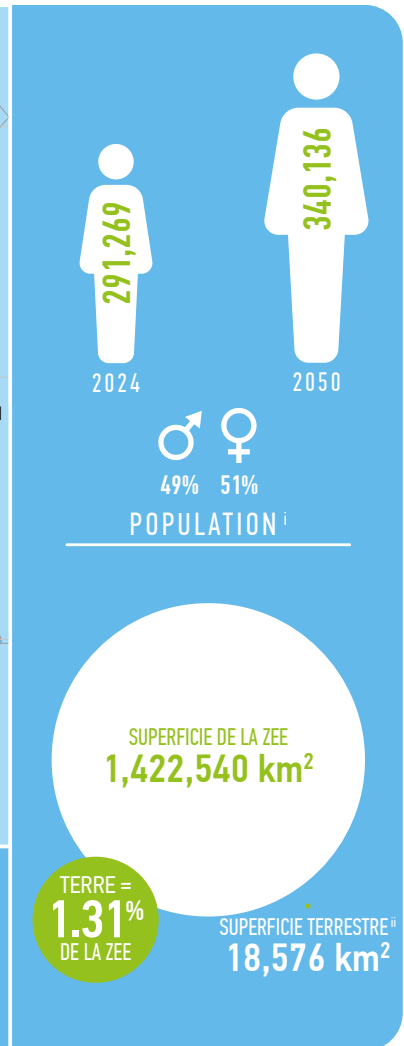
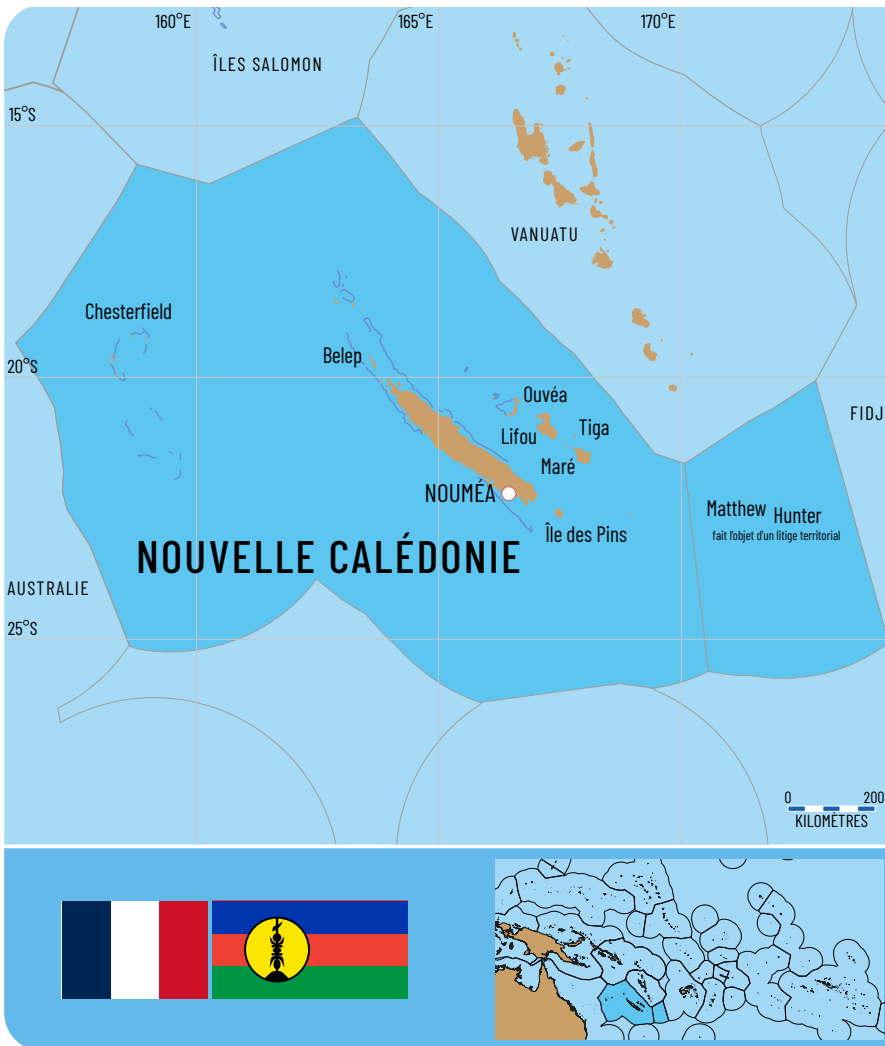


NOUVELLE-CALÉDONIE



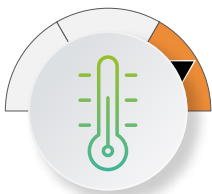
NOUVELLE-CALÉDONIE



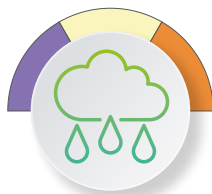
* Moyenne annuelle établie à partir des données de la période 2014–2024

SYNTHÈSE DES PROJECTIONS CLIMATIQUES

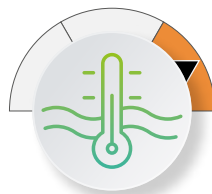
2050



TEMPÉRATURE DE L'AIR



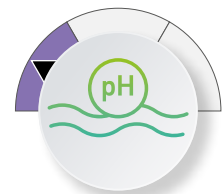
PRÉCIPITATIONS



TEMPÉRATURE DE
SURFACE DE LA MER



NIVEAU DE LA MER



PH OCÉANIQUE

DEGRÉ DE CHANGEMENT

EN BAISSSE

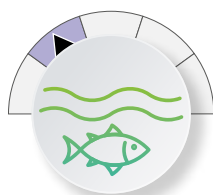
STABLE

EN HAUSSE

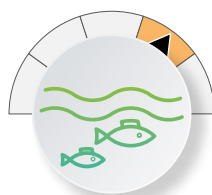
SYNTHÈSE DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUEⁱⁱⁱ



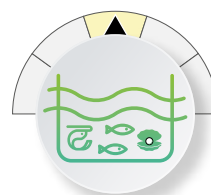
PÊCHES CÔTIÈRES



PÊCHE HAUTURIÈRE



PÊCHE EN EAU DOUCE



AQUACULTURE



MOYENS DE SUBSISTANCE
ET ÉCONOMIES



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

DEGRÉ DE CHANGEMENT

DIMINUTION IMPORTANTE

LÉGÈRE DIMINUTION

STABLE

LÉGÈRE AUGMENTATION

AUGMENTATION IMPORTANTE

ⁱ Source des données : Plateforme de données océaniques de la CPS (<https://pacificdata.org/population-dashboard>)

ⁱⁱ Source des données : Division statistique pour le développement de la CPS (<https://sdd.spc.int>)

ⁱⁱⁱ Par rapport aux périodes de référence 2010–2020 pour les pêches côtières et 1980–2010 pour la pêche hauturière.

MESURES D'ADAPTATION PRÉCONISÉES

Les présentes recommandations ont été établies sur la base des vulnérabilités et effets principaux liés au changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Les mesures d'adaptation préconisées doivent être soit introduites, soit renforcées. Un ensemble d'adaptations et de politiques d'appui sont décrites dans le chapitre 10. Les décideurs peuvent sélectionner les mesures les plus adaptées à leur contexte et à leurs priorités (voir tableau 10.1). Les principes suivants sont primordiaux pour toutes les adaptations futures :

1. Renforcer la collecte de données grâce à l'amélioration (ou à la mise en place) de systèmes de suivi des pêches et de l'aquaculture au niveau national, alimentant la prise de décision en matière de gestion.
2. Intégrer les savoirs locaux afin de guider les mesures d'adaptation concernant les écosystèmes côtiers et d'eau douce, la sécurité alimentaire et le patrimoine culturel. L'équité, en particulier l'équité de genre, et l'inclusion sociale doivent constituer des priorités.
3. Mettre en œuvre une gouvernance efficace, notamment dans le cadre d'une gestion communautaire et d'une transposition à plus grande échelle des initiatives fructueuses, de sorte que les mesures d'adaptation correspondent aux priorités et aux besoins locaux.
4. Diversifier et mobiliser des financements à l'appui des mesures prises au niveau national et communautaire ainsi que du renforcement des capacités de manière à pérenniser les initiatives d'adaptation.



Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Mesures d'adaptation préconisées

Alimentation et nutrition 1 : Mettre en œuvre une approche écosystémique durable de la gestion des pêches

Alimentation et nutrition 2 : Pérenniser la production de poissons et d'invertébrés côtiers grâce à une gestion contextualisée

Alimentation et nutrition 3 : Gérer les ressources dulcicoles et estuariennes aux fins d'exploitation des débouchés

Alimentation et nutrition 4 : Diversifier les systèmes de production d'aliments bleus

Alimentation et nutrition 5 : Encourager l'utilisation des prises hauturières pour répondre aux besoins non satisfaits en ressources aquatiques et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Alimentation et nutrition 7 : Favoriser l'éducation et la sensibilisation concernant l'importance de la protection des habitats et espèces aquatiques et des aliments qu'ils fournissent



Moyens de subsistance durables

Mesures d'adaptation préconisées

Moyens de subsistance 1 : Diversifier la production aquacole et développer la culture ou l'élevage de nouvelles espèces, souches et variétés climato-résilientes

Moyens de subsistance 2 : Utiliser des techniques innovantes et des outils climato-compatibles pour l'aquaculture en bassins et la mariculture

Moyens de subsistance 3 : Diversifier la production halieutique et aquacole

Moyens de subsistance 4 : Améliorer la viabilité technique et commerciale des pêcheries



Économie et recettes publiques

Mesures d'adaptation préconisées

Recettes économiques 1 : Mettre en œuvre une gestion des pêches tenant compte du changement climatique

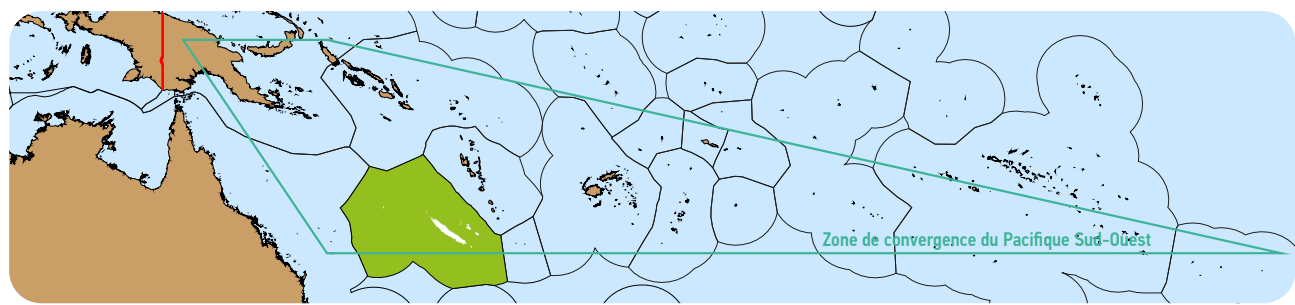
Recettes économiques 3 : Mettre en œuvre des programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture

Recettes économiques 4 : Encourager le renforcement de la sécurité en mer

Recettes économiques 5 : Préserver la contribution de la pêche et de l'aquaculture aux recettes publiques et à l'économie

Recettes économiques 6 : Créer des infrastructures à l'épreuve du changement climatique

Projections de l'évolution du climat atmosphérique et océanique



La Nouvelle-Calédonie se trouve dans la zone de convergence du Pacifique Sud-Ouest. À l'horizon 2050, les modifications climatiques suivantes devraient intervenir en Nouvelle-Calédonie, dans un scénario d'émissions de gaz à effet de serre intermédiaires (SSP2-4.5) et un scénario d'émissions élevées (SSP5-8.5)^{iv}, par rapport aux niveaux de la période de référence 1995–2014 (voir le chapitre 2 pour plus d'informations).



2050	ÉMISSIONS INTERMÉDIAIRES (SSP2-4.5)	+0,7 à +1,1 °C	-2,3 à +5,5 %	+0,6 à +1,1 °C	+0,1 à +0,3 m	-0,1
	ÉMISSIONS ÉLEVÉES (SSP5-8.5)	+0,9 à +1,6 °C	-2,8 à +6,4 %	+0,8 à +1,5 °C	+0,2 à +0,4 m	-0,1
DEGRÉ DE CONFIANCE ^v		ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

De plus, à l'horizon 2090, les modifications suivantes des processus climatiques à l'échelle régionale devraient se faire sentir en Nouvelle-Calédonie, dans des scénarios d'émissions intermédiaires et élevées, par rapport à la période de référence 1995–2014.



2090	ÉMISSIONS INTERMÉDIAIRES (SSP2-4.5)	Diminution de la fréquence ; augmentation de l'intensité	El Niño-oscillation australe continuera d'être une cause de variabilité interannuelle. Les épisodes La Niña et El Niño extrêmes devraient être plus fréquents.	2 à 9 fois plus fréquentes (projection à l'échelle mondiale)
	ÉMISSIONS ÉLEVÉES (SSP5-8.5)			3 à 15 fois plus fréquentes (projection à l'échelle mondiale)
DEGRÉ DE CONFIANCE ^v		FAIBLE À MOYEN	FAIBLE	N/D



2090	ÉMISSIONS INTERMÉDIAIRES (SSP2-4.5)	Intensification et extension vers les pôles des gyres subtropicaux de l'hémisphère Nord et de l'hémisphère Sud	+0,58 kg/m ³ (entre 0 et 200 m) ; la profondeur de la couche de mélange diminue de 19,5 m (à l'échelle mondiale)	-6,6 %	-0,60 mmol/m ³
	ÉMISSIONS ÉLEVÉES (SSP5-8.5)		-11,2 %	-1,00 mmol/m ³	
DEGRÉ DE CONFIANCE ^v		MOYEN	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	N/D

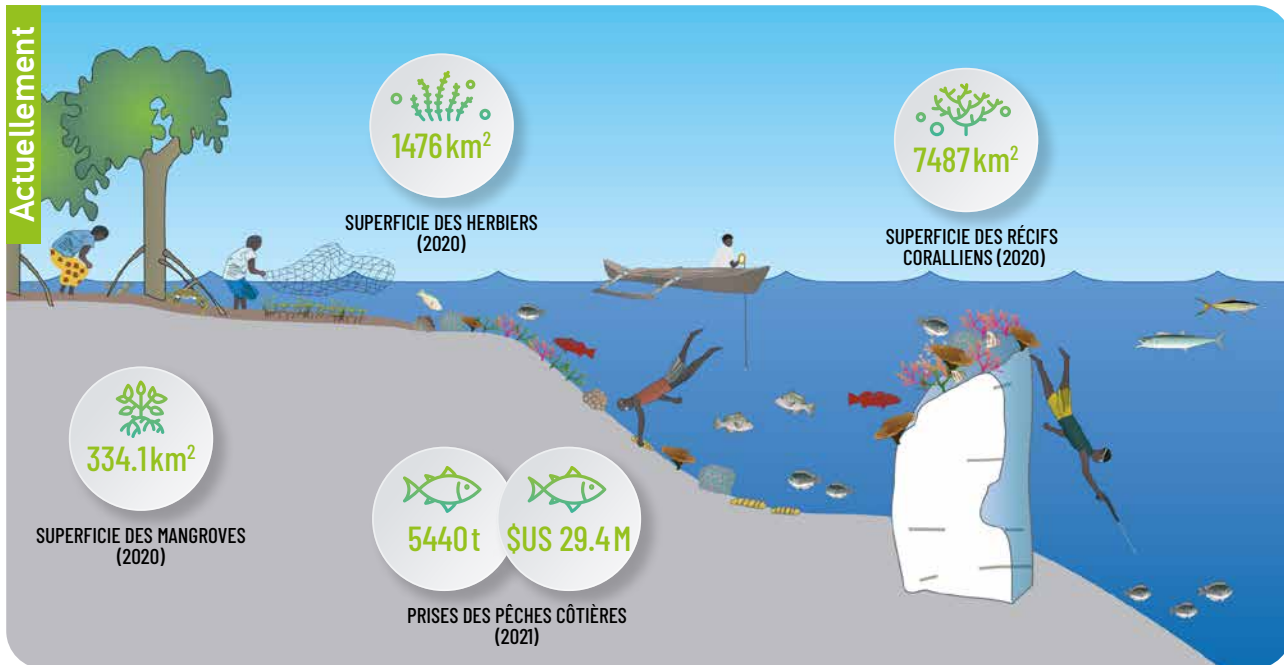
DEGRÉ DE CONFIANCE

TRÈS FAIBLE FAIBLE MOYEN ÉLEVÉ TRÈS ÉLEVÉ

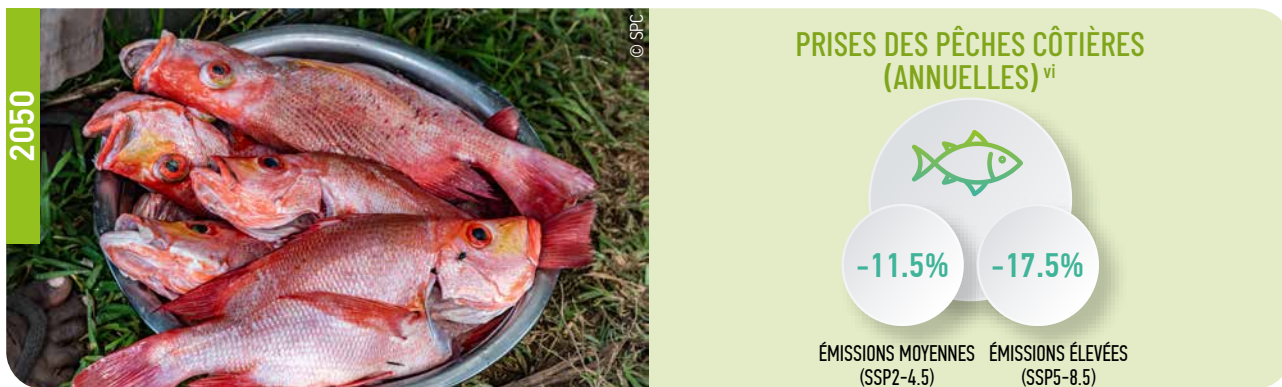
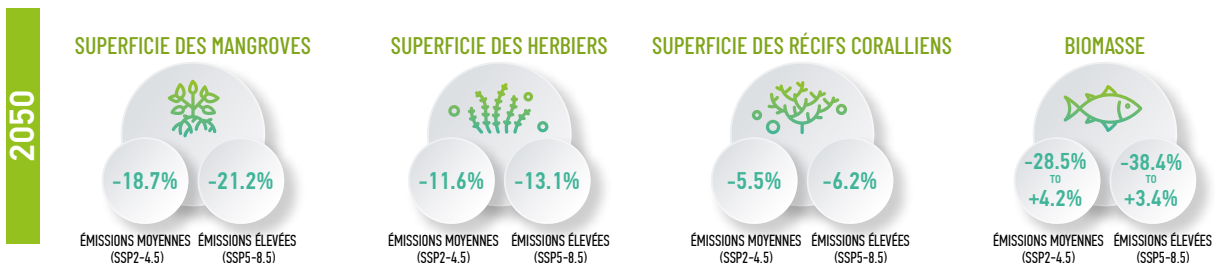
^{iv} Les trajectoires socioéconomiques partagées (SSP) représentent les futurs plausibles en fonction des choix de société susceptibles d'influer sur les émissions de gaz à effet de serre et des conséquences de ces choix sur le changement climatique.
^v Les degrés de confiance reflètent l'incertitude entourant le lien de causalité entre l'impact observé et le changement climatique.

Pêches côtières

En Nouvelle-Calédonie, les pêches côtières ciblent, à l'aide de différentes méthodes de pêche, les poissons démersaux (notamment les empereurs, les lutjans et les mullets), les invertébrés destinés à l'exportation (par exemple, les trocas et les holothuries) et ceux ramassés dans les habitats intertidaux, ainsi que les poissons pélagiques côtiers (notamment les carangues, les thons et les mahi mahi). Ces espèces sont importantes pour l'alimentation, les moyens de subsistance et les emplois locaux ainsi que pour les loisirs (voir le chapitre 3 pour plus d'informations).



Les poissons et invertébrés côtiers devraient être directement touchés par l'augmentation de la température de la surface de la mer, par l'acidification de l'océan (baisse du pH) et par la modification des régimes de précipitations, et indirectement par la disparition des habitats côtiers (récifs coralliens, herbiers et mangroves) d'ici à 2050. Cela entraînera une évolution de la superficie des habitats, de la biomasse des poissons et des prises des pêches côtières.

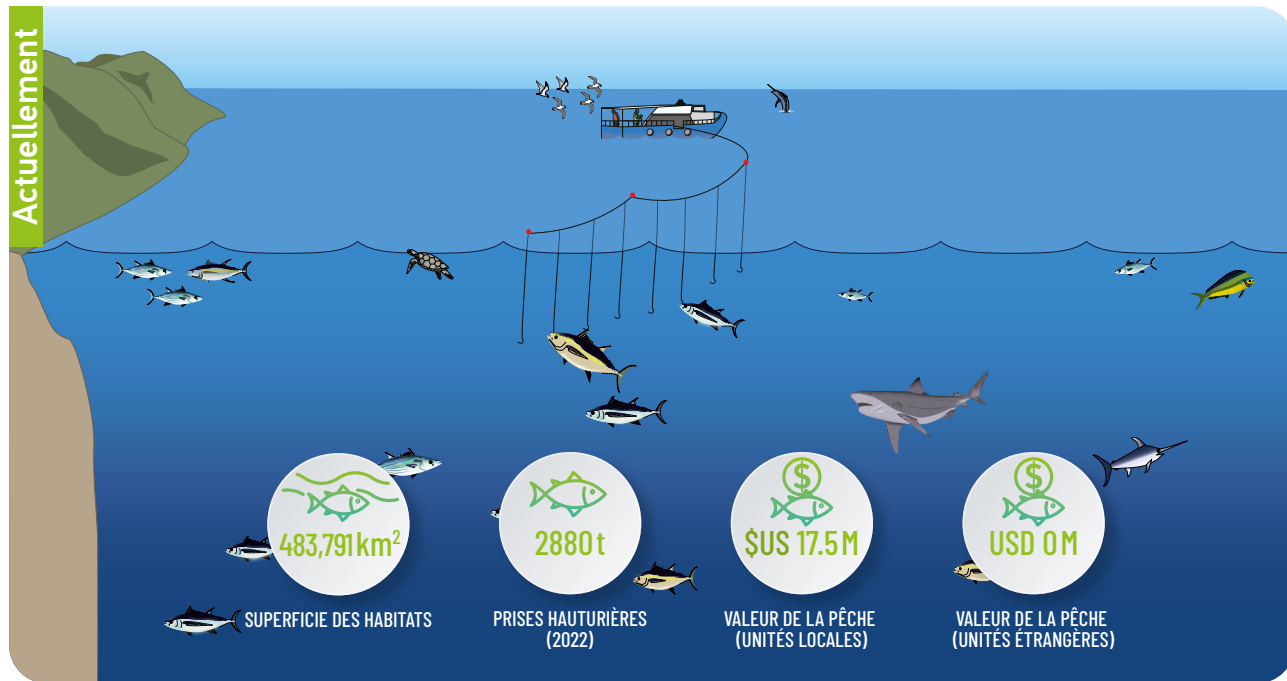


Des données montrent que certains stocks pourraient être surexploités et/ou que les taux de pêche sont trop élevés. Des évaluations plus précises des stocks sont nécessaires.

^{vi} Par rapport à la période de référence 2010–2020.

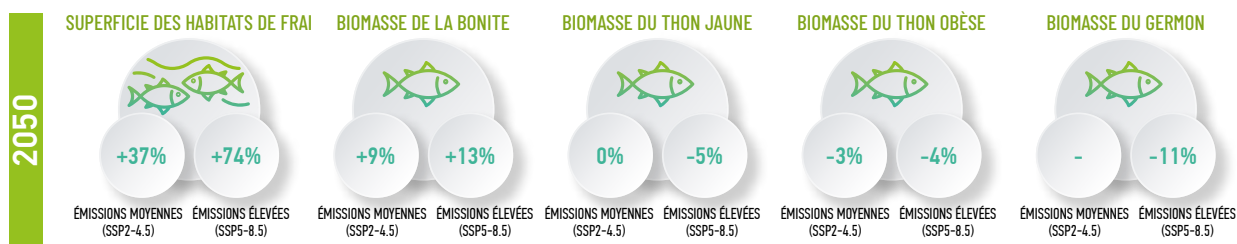
Pêche hauturière

En Nouvelle-Calédonie, la pêche hauturière cible quatre espèces de thon – la bonite, le thon jaune, le thon obèse et le germon. En 2021, 18 palangriers étaient immatriculés en Nouvelle-Calédonie. Ils ciblaient principalement le germon et le thon jaune. Aucune unité hauturière étrangère ne détenait de licence ni n'avait été affrétée pour opérer dans la zone économique exclusive (ZEE) de Nouvelle-Calédonie^{vii}. La pêche thonière est une source de recettes publiques et de développement économique (voir le chapitre 4 pour plus d'informations).



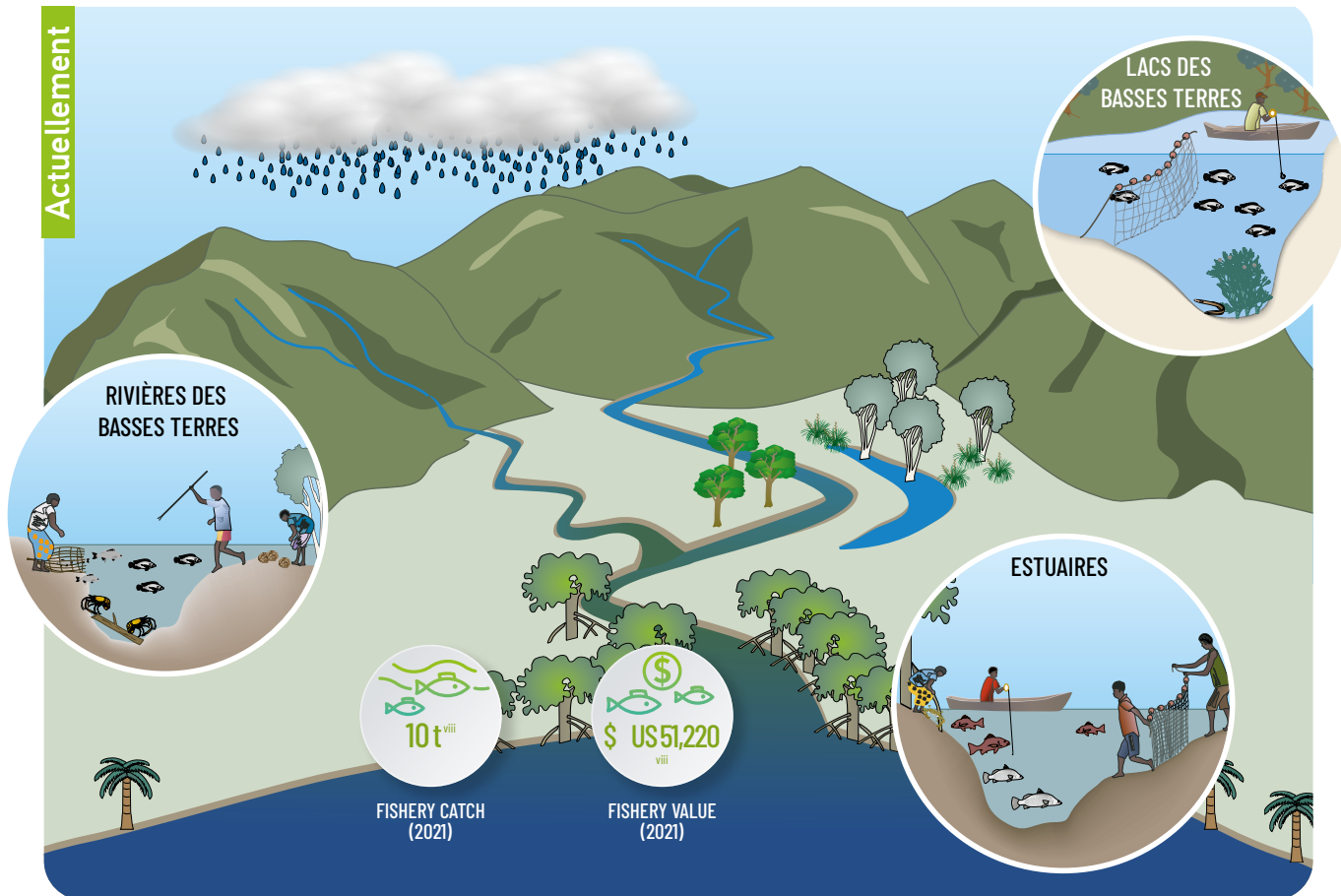
La pêche thonière hauturière devrait être directement touchée par l'évolution de la température, de la stratification et de la teneur en oxygène de l'océan, et indirectement par la modification de la superficie des habitats de frai disponibles à l'horizon 2050. Cela devrait modifier la distribution des thons, les thons jaunes, les thons obèses et les germons se déplaçant vers la haute mer.

PROJECTIONS DE LA BIOMASSE (HORS ACTIVITÉ DE PÊCHE) PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2001–2010

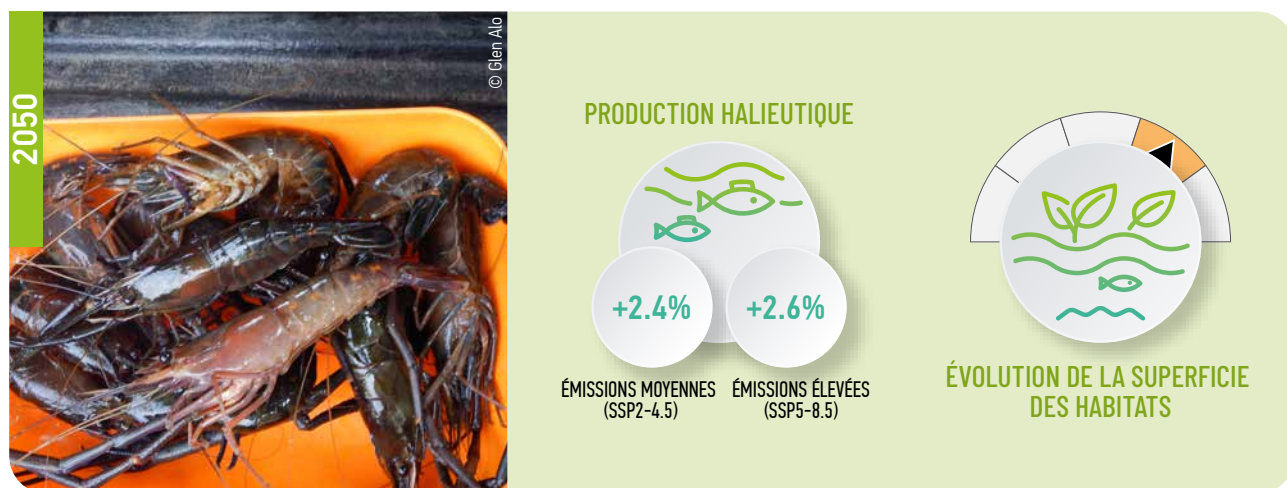


Pêche en eau douce et dans les estuaires

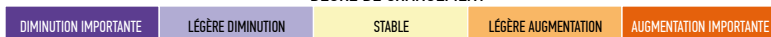
En Nouvelle-Calédonie, la pêche dulcicole et estuarienne cible les crevettes d'eau douce (*Macrobrachium* spp.), les clams d'eau douce et les poissons (notamment les tilapias, les carpes et les anguilles). Les principaux habitats de ces espèces sont les suivants : rivières des basses terres et estuaires amont, rivières des basses terres et zones humides, cours d'eau et lacs, et rivières des basses terres et lacs. La pêche en eau douce et dans les estuaires joue un rôle important puisqu'elle constitue une source de nourriture et de moyens de subsistance locaux, en particulier pour les communautés éloignées du littoral (voir le chapitre 5 pour plus d'informations).



La pêche en eau douce et estuarienne devrait être directement touchée par l'évolution des régimes de précipitations, dont dépend le débit des cours d'eau, et indirectement par l'augmentation de la durée de l'écoulement des cours d'eau et de l'accessibilité des habitats à l'horizon 2050. Ces évolutions devraient ouvrir la voie à un développement des activités halieutiques et à une augmentation de la production.



DEGRÉ DE CHANGEMENT



^{viii} Il est probable que le total des prises annuelles de la pêche en eau douce et dans les estuaires pour la Nouvelle-Calédonie (10 t) soit largement sous-estimé. En effet, on estime que, rien que pour la province Nord, le volume de la pêche vivrière s'élève à 480 t.

Aquaculture

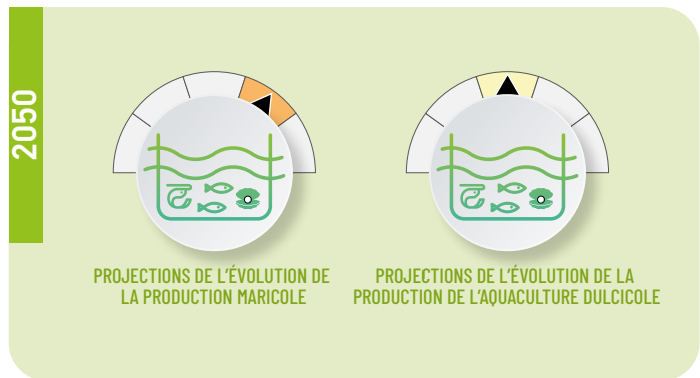
En Nouvelle-Calédonie, les principaux produits de l'aquaculture sont les crevettes marines, les huîtres de roche, les holothuries, les picots, les empereurs rouges et les tilapias. La production de ces espèces offre une source de nourriture, crée des moyens de subsistance et des emplois locaux, et génère des recettes publiques (voir le chapitre 6 pour plus d'informations).



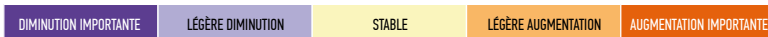
- Huîtres de roche
- Tilapias
- Holothuries
- Poissons de récif
- Crevettes marines (pénéides)
- Écloserie pour les crevettes marines, les picots et les lutjans

La mariculture devrait être directement touchée par l'augmentation de la température de la surface de la mer, par l'acidification de l'océan (baisse du pH) et par l'intensité croissante des tempêtes.

L'aquaculture dulcicole en bassins devrait tirer profit de l'augmentation de la superficie des habitats d'eau douce, mais subir les effets de la hausse des températures et de la multiplication des maladies, de la modification des régimes de précipitations, des tempêtes et de l'élévation du niveau de la mer. Ces différents facteurs auront des conséquences sur la production aquacole à l'horizon 2050.



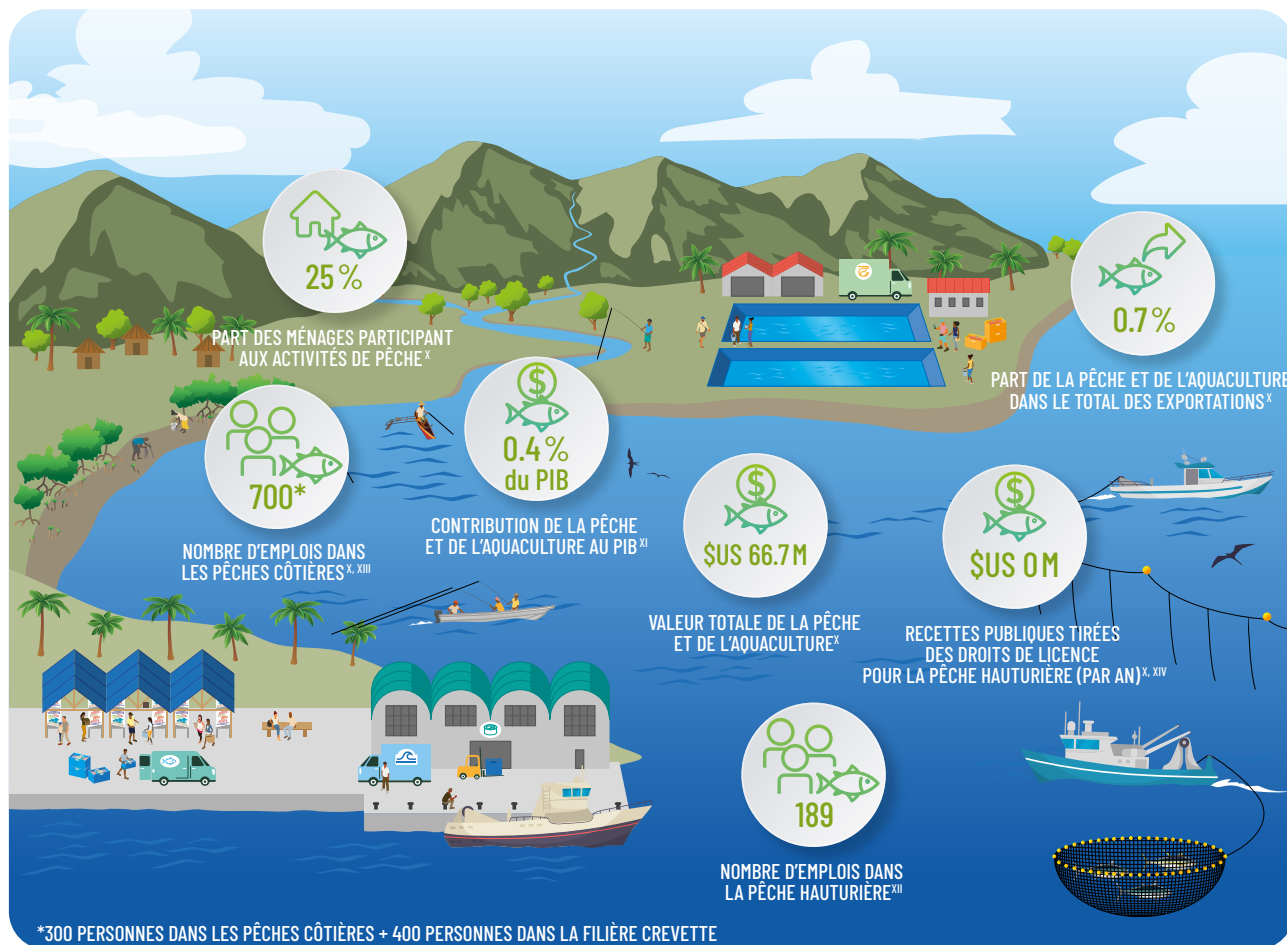
DEGRÉ DE CHANGEMENT



^{ix} Source des données : Gillett R., Fong M. (2023). Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories (Benefish Study 4) (La pêche dans l'économie des États et Territoires insulaires océaniques). Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Moyens de subsistance et économies

En Nouvelle-Calédonie, la pêche et l'aquaculture jouent un rôle important, car elles constituent une source de revenus pour les ménages, et sont pourvoyeuses d'emplois et de recettes publiques (voir le chapitre 7 pour plus d'informations).



Aucun impact significatif ne devrait être observé sur les moyens de subsistance ou le PIB, car la contribution relative de la pêche et de l'aquaculture à l'économie du Territoire est faible. La crevetticulture devrait se complexifier, ce qui entraînera une augmentation des coûts d'exploitation. Aucune répercussion importante n'est attendue sur les recettes publiques, dans la mesure où aucune activité de pêche à la senne ne devrait être enregistrée dans la ZEE.

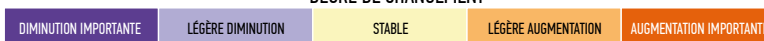


PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE ET DU PIB



PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLIQUES

DEGRÉ DE CHANGEMENT



x Source des données : Gillett R., Fong M. (2023). Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories (Benefish Study 4) (La pêche dans l'économie des États et Territoires insulaires océaniques). Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

xi PIB en 2020.

xii Emplois principalement liés à la filière thonière, notamment dans la pêche, la transformation, l'observation, l'administration et les services connexes. Source : FFA (2022) Tuna Fishery Report Card 2022 (Rapport de situation sur la pêche thonière 2022). Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique, Honiara, Îles Salomon.

xiii ADECAL Technopole

xiv Valeur moyenne 2017–2021.

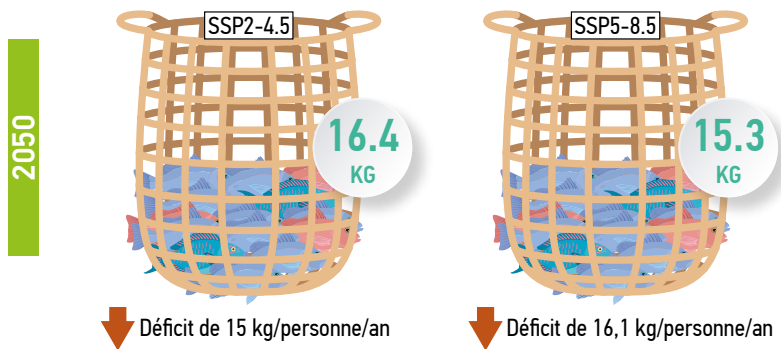
Sécurité alimentaire liée aux aliments d'origine aquatique

Les aliments (bleus) d'origine aquatique constituent une source nutritionnelle importante en Nouvelle-Calédonie, la consommation annuelle s'élevant actuellement à 31 kg par personne. Les aliments consommés sont notamment les poissons de récif et autres types de poissons, les coquillages et crustacés, le poisson en conserve et les pélagiques pêchés localement ou importés (voir le chapitre 8 pour plus d'informations)^{xv}.

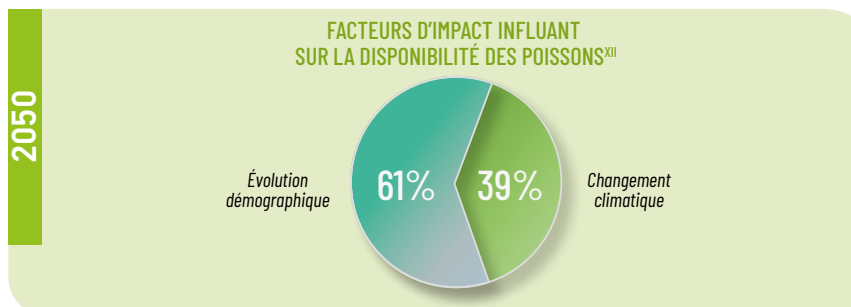


Si l'on s'appuie sur les chiffres actuels concernant les taux de prises et la consommation moyenne, on devrait observer un déficit de poissons en Nouvelle-Calédonie à l'horizon 2050. La croissance démographique sera à l'origine de ce déficit, qui sera accentué par les effets du changement climatique sur les pêches côtières et la pêche dans les estuaires. La quantité de poissons entiers disponibles devrait baisser d'ici 2050^{xvi} et il est fort possible que l'accès aux aliments d'origine aquatique soit insuffisant, ce qui conduira à une **vulnérabilité élevée**.

QUELLE QUANTITÉ DE POISSONS SERA DISPONIBLE PAR PERSONNE EN 2050 ?



Pour répondre aux besoins futurs d'une population en augmentation et remédier à la baisse des prises destinées à la consommation locale dans le contexte du changement climatique, il est essentiel de mettre en place une gestion durable des pêches côtières et estuariennes. Il faudra davantage compter sur les poissons pélagiques, les conserves de poisson et l'aquaculture, ainsi que sur d'autres sources de protéines (par exemple, issues de l'agriculture), pour garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition. Pour chaque mesure d'adaptation envisagée, il convient de réfléchir aux garanties environnementales et sociales à mettre en place et de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une mauvaise adaptation.



xv Données estimées pour les poissons entiers : Gillett R., Fong M. (2023). Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories (Benefish Study 4) (La pêche dans l'économie des États et Territoires insulaires océaniques). Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Les chiffres concernant les poissons de récif et les autres types de poissons comprennent les poissons d'eau douce et des estuaires.

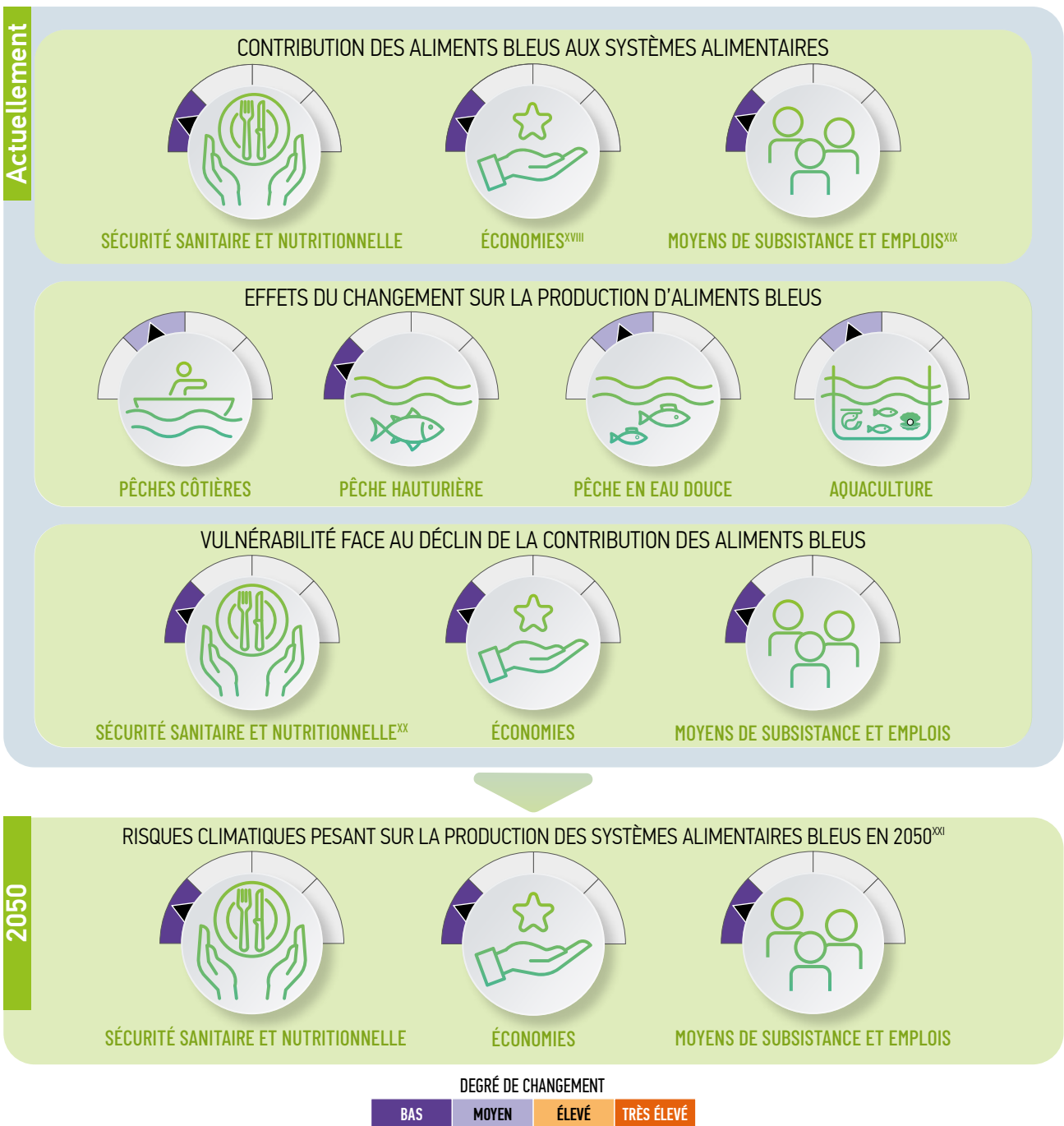
xvi Estimation établie à partir des projections des prises des pêches côtières, estuariennes et d'eau douce à l'horizon 2050 (chapitres 3 et 5).

xvii Sur la base des niveaux actuels de consommation d'aliments d'origine aquatique. L'agriculture peut aussi fournir d'autres sources de protéines pour compenser la diminution des aliments d'origine aquatique. Cependant, pour chaque mesure d'adaptation envisagée, il convient de réfléchir aux garanties environnementales et sociales à mettre en place et de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une mauvaise adaptation.

Systèmes de production des aliments bleus

Dans le Pacifique insulaire, les aliments bleus contribuent de manière significative à la sécurité et à la santé nutritionnelles, aux économies, aux moyens de subsistance et à l'emploi. Si l'on compare les apports, les effets du changement climatique et les vulnérabilités dans ces différents domaines, il est possible de définir des actions climatiques prioritaires afin de préserver leurs contributions respectives au développement durable dans le contexte du changement climatique (voir le chapitre 9 pour plus d'informations).

En Nouvelle-Calédonie, la contribution des aliments bleus à la sécurité et à la santé nutritionnelles, aux économies, aux moyens de subsistance et à l'emploi est relativement faible. Selon les projections, le changement climatique aura un impact moyen à élevé sur la production d'aliments bleus à l'horizon 2050, par rapport à la situation projetée dans les autres pays océaniques. En raison de sa situation socioéconomique, la Nouvelle-Calédonie est davantage en mesure de poursuivre un développement durable, car elle est mieux à même de s'adapter aux pertes induites par le changement climatique.



Dans l'ensemble, les risques climatiques pesant sur les contributions des aliments bleus au développement durable en Nouvelle-Calédonie sont faibles en raison d'une vulnérabilité et d'une dépendance moins importantes qu'ailleurs. La Nouvelle-Calédonie devrait être davantage capable de s'adapter au changement climatique, et les actions climatiques prioritaires pourraient être axées sur l'adaptation des systèmes de production des aliments bleus, par exemple dans le cadre d'une meilleure gestion des pêcheries et des bassins versants.

^{xviii} En tenant compte de variables telles que la valeur totale de la production halieutique et les droits de pêche versés par les navires étrangers.

^{xix} En tenant compte de variables telles que le nombre total d'emplois dans les chaînes d'approvisionnement, la part des ménages pour lesquels la pêche constitue la principale source de revenus et les données liées à l'équité de genre.

^{xx} En tenant compte de résultats en santé touchant à la nutrition, par exemple les carences nutritionnelles et les maladies non transmissibles.

^{xxi} Risques associés au scénario d'émissions élevées (SSP5-8.5). Une réduction rapide des émissions permettrait de réduire le risque climatique.